

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2018**

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2018**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14

# STEVE BÉLIVEAU | CPA

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

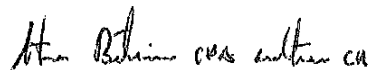
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS tire des produits de dons et d'activités de levées de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de levées de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 mars 2018 et 2017 et de l'actif net au 1er avril 2017 et aux 31 mars 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017, en raison de l'incidence possible de cette limitation de l'étendue des travaux.

### *Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Steve Béliveau, CPA auditeur, CA  
Gatineau, le 8 juin 2018

	2018	2017
<b>Produits</b>		
Subvention; Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais	658 760 \$	644 494 \$
Subvention; Carrefour de soutien aux aidants Outaouais (APPU)	221 900	100 788
Contributions des usagers	105 677	93 201
Dons	81 705	65 916
Activités de levée de fonds	73 202	48 955
Subvention; Ministre responsable des aînés, et Ministre responsable de la lutte contre l'intimidation (QADA)	28 261	-
Subvention; autres organismes	5 411	3 205
Contribution; FQSA (Partenaires Santé Québec)	5 675	10 166
Distribution; Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer	13 220	-
Formations à la clientèle	10 528	6 023
Subvention; Emploi Québec	272	5 588
Intérêts	2 998	3 249
Divers	3 510	2 874
Cotisations	2 408	720
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>12 732</u>	<u>9 803</u>
	<u>1 226 259</u>	<u>994 982</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	837 552	725 126
Activités de levée de fonds	25 079	8 697
Amortissement des immobilisations corporelles	25 846	21 324
Assurances	6 138	6 065
Cotisation FQSA	7 807	9 511
Cotisations, taxes et permis	1 067	4 578
Déplacements	15 143	17 117
Énergie	6 828	7 737
Entretien et réparations	6 911	7 182
Formations	5 548	5 649
Frais bancaires	4 998	4 109
Frais d'activités - utilisateurs et proches aidants	48 272	24 907
Frais de bureau	34 715	28 483
Honoraires professionnels	13 328	29 233
Loyer	88 033	88 033
Mauvaises créances (recouvrées)	-	(129)
Nourriture	1 291	1 131
Publicité et représentation	31 453	29 124
Sous-traitants	4 098	7 256
Télécommunications	<u>5 289</u>	<u>4 556</u>
	<u>1 169 396</u>	<u>1 029 689</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation</b>	56 863	(34 707)
<b>Autres produits (charges)</b>		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<u>(1 766)</u>	<u>-</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u>55 097 \$</u>	<u>(34 707) \$</u>

	Grevé d'une affectation interne		2018	2017
		Non affecté	Total	Total
<b>Solde au début</b>	231 273 \$	293 899 \$	525 172 \$	559 879 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	55 097	55 097	(34 707)
Affectation interne (note 18)	<u>38 727</u>	<u>(38 727)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>270 000 \$</u>	<u>310 269 \$</u>	<u>580 269 \$</u>	<u>525 172 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

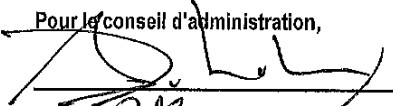
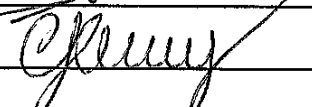
BILAN

31 MARS 2018

Page 5

Actif	2018	2017
Actif à court terme		
Encaisse	174 521 \$	51 962 \$
Dépôts à terme réalisables à court terme (note 4)	149 747	186 799
Débiteurs (note 3)	65 847	41 563
Subventions à recevoir	3 937	10 713
Frais payés d'avance	<u>3 494</u>	<u>3 416</u>
	397 546	294 453
Placement réservé (note 4)	270 000	231 273
Immobilisations corporelles (note 5)	186 155	197 511
Actif incorporel (note 6)	<u>11 431</u>	<u>11 431</u>
	<u><u>865 132</u></u> \$	<u><u>734 668</u></u> \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 7)	17 \$	21 \$
Créditeurs et charges à payer (note 8)	139 434	109 670
Apports reportés (note 9)	<u>52 605</u>	<u>1 290</u>
	192 056	110 981
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 14)	<u>92 807</u>	<u>98 515</u>
	<u><u>284 863</u></u>	<u><u>209 496</u></u>
<b>Actif net</b>		
Grevé d'une affectation interne (note 18)	270 000	231 273
Non affecté	<u>310 269</u>	<u>293 899</u>
	<u><u>580 269</u></u>	<u><u>525 172</u></u>
	<u><u>865 132</u></u> \$	<u><u>734 668</u></u> \$
Engagement contractuel (note 20)		

Pour le conseil d'administration,

  
 \_\_\_\_\_ administrateur  
  
 \_\_\_\_\_ administrateur

STEVE BÉLIVEAU | CPA

	2018	2017
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	55 097 \$	(34 707) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	25 846	21 324
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 766	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(12 732)</u>	<u>(9 803)</u>
	69 977	(23 186)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(24 284)	9 597
Subventions à recevoir	6 776	10 559
Frais payés d'avance	(78)	(1 706)
Créditeurs et charges à payer	29 764	(11 732)
Apports reportés	<u>51 315</u>	<u>1 010</u>
	<u>133 470</u>	<u>(15 458)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de dépôts à terme	(15 642)	(2 849)
Encaissements de dépôts à terme	13 967	-
Encaissement de placement réservé	-	83 727
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 255)	(88 705)
Apports afférents aux immobilisations corporelles	<u>7 023</u>	<u>-</u>
	<u>(10 907)</u>	<u>(7 827)</u>
<b>Activité de financement</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	<u>(4)</u>	<u>(3)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	122 559	(23 288)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>51 962</u>	<u>75 250</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u>174 521 \$</u>	<u>51 962 \$</u>
<b>Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	<u>174 521 \$</u>	<u>51 962 \$</u>

## 1. Statut et objectif de l'organisme

Société Alzheimer Outaouais, un organisme privé sans capital-actions constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'accompagner et sensibiliser, par l'approche centrée sur la personne, les gens touchés, directement ou indirectement, par la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en Outaouais. La Société Alzheimer Outaouais est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est exonérée d'impôts sur le revenu. En date du 26 octobre 2017, l'organisme a changé son nom pour: Société Alzheimer Outaouais, auparavant: Société Alzheimer de l'Outaouais Québécois.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est l'estimation des durées de vie utiles des immobilisations corporelles.

### Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

- Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rattachent.
- Les produits tirés de contributions des usagers et de formations à la clientèle sont constatés lorsque le service est rendu.
- Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.
- Les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.



**2. Principales méthodes comptables (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont présentées à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<b>Périodes</b>
Améliorations locatives	10 ans
Enseigne	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier de bureau et d'hébergement	10 ans

**Actif incorporel**

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif. Au 31 mars 2018, la durée de vie utile de l'actif incorporel détenu par l'organisme est indéfinie et il n'existe aucun indice de perte de valeur, il est donc non-amortissable.

L'actif incorporel est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa juste valeur peut être inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'un actif incorporel excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée aux résultats.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures à chaque année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Instruments financiers***Évaluation des Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement à l'exception des dépôts à terme et du placement réservé qui sont évalués au coût.

**3. Débiteurs**

	2018	2017
Contributions des usagers et autres débiteurs	53 617 \$	31 438 \$
Sommes à recevoir de l'État; taxes de vente	10 936	8 708
Intérêts courus	<u>1 294</u>	<u>1 417</u>
	<u>65 847 \$</u>	<u>41 563 \$</u>

**4. Dépôts à terme et placement réservé**

	2018	2017
Dépôt à terme, 0.50%, échéant en juillet 2018	114 744 \$	114 744 \$
Dépôt à terme, 0.50%, échéant en mars 2019	26 769	12 663
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	13 815
Dépôt à terme, 0.50%, échéant en août 2018	278 234	276 850
Placement réservé	<u>(270 000)</u>	<u>(231 273)</u>
	149 747	186 799
Dépôts à terme réalisables à court terme	<u>149 747</u>	<u>186 799</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**5. Immobilisations corporelles**

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	194 587 \$	40 255 \$	154 332 \$	175 619 \$
Enseigne	3 848	837	3 011	3 396
Matériel informatique	21 258	5 566	15 692	3 653
Mobilier de bureau et d'hébergement	<u>78 832</u>	<u>65 712</u>	<u>13 120</u>	<u>14 843</u>
	<u>298 525 \$</u>	<u>112 370 \$</u>	<u>186 155 \$</u>	<u>197 511 \$</u>

## 6. Actif incorporel

	2018 Valeur nette	2017 Valeur nette
Logiciel	<u>11 431</u> \$	<u>11 431</u> \$

## 7. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000\$ (100 000\$ - 2017) au taux de 8,45% (7,70% - 2017). Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et non garantie.

## 8. Crédoiteurs et charges à payer

	2018	2017
Fournisseurs et charges à payer	38 523 \$	24 823 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	87 371	72 034
Sommes à remettre à l'État; remises à la source	<u>13 540</u>	<u>12 813</u>
	<u>139 434</u> \$	<u>109 670</u> \$

## 9. Apports reportés

	2018	2017
Produits sur ateliers de formation perçus d'avance (note 10)	35 \$	1 290 \$
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour le répit à domicile (note 11)	24 095	-
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour les frais de transport adapté et de repas des centres de jour de Maniwaki et Shawville (note 12)	10 984	-
Dons affectés au service de répit de dépannage (note 13)	<u>17 491</u>	<u>-</u>
	<u>52 605</u> \$	<u>1 290</u> \$

## 10. Apports reportés - Produits sur atelier de formation perçus d'avance

	2018	2017
Solde début	1 290 \$	280 \$
Montants constatés à titre de produits	(1 290)	(280)
Montants reçus pour l'exercice suivant	<u>35</u>	<u>1 290</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>35</u> \$	<u>1 290</u> \$

11. **Apports reportés - Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour le répit à domicile**

	2018	2017
Montants reçus au cours de l'exercice	31 500 \$	-
Montants constatés à titre de produits	<u>(7 405)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>24 095 \$</u>	<u>- \$</u>

12. **Apports reportés - Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour les frais de repas et de transport adapté pour les centres de jour et de répit de Shawville et Maniwaki**

	2018	2017
Montants reçus au cours de l'exercice	13 334 \$	-
Montants constatés à titre de produits	<u>(2 350)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>10 984 \$</u>	<u>- \$</u>

13. **Apports reportés - Dons affectés au service de répit de dépannage**

	2018	2017
Montants reçus au cours de l'exercice	20 100 \$	-
Montants constatés à titre de produits	<u>(2 609)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>17 491 \$</u>	<u>- \$</u>

14. **Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

	2018	2017
Subvention RHDCC - équipement Snoezelen (note 15)	3 142 \$	3 770 \$
Don d'améliorations locatives (note 16)	79 816	90 825
Fédération des médecins spécialistes - trousse de matériel adapté (note 17)	<u>9 849</u>	<u>3 920</u>
	<u>92 807 \$</u>	<u>98 515 \$</u>

## 15. Apports reportés afférents aux immobilisations - RHDCC pour équipement Snoezelen

	2018	2017
Solde au début	3 770 \$	4 398 \$
Amortissement de l'exercice	<u>(628)</u>	<u>(628)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 142 \$</u>	<u>3 770 \$</u>

## 16. Apports reportés afférents aux immobilisations - Don d'améliorations locatives

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	90 825 \$	- \$
Don en améliorations locatives	-	100 000
Amortissement de l'exercice	<u>(11 009)</u>	<u>(9 175)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>79 816 \$</u>	<u>90 825 \$</u>

## 17. Apports reportés afférents aux immobilisations - Fédération des médecins spécialistes pour trousse de matériel adapté

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	3 920 \$	- \$
Montant reçu au cours de l'exercice	7 023	3 920
Amortissement de l'exercice	<u>(1 094)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>9 849 \$</u>	<u>3 920 \$</u>

## 18. Affectation interne

Une réserve de 315 000\$ pour éventualités a été créée le 31 mars 2016 par le conseil d'administration pour affecter des liquidités pour des imprévus et de futurs achats de matériels supplémentaires compte tenu de l'augmentation de la diversité dans les services.

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a autorisé l'utilisation de 83 727\$ des fonds affectés pour l'acquisition d'améliorations locatives. Ces fonds n'ont pas été utilisés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018. Le solde de l'affectation interne au 31 mars 2018 est donc de 231 273\$ (231 273\$ en 2017).

Une seconde réserve de 38 727\$ a été créée par le conseil d'administration au 31 mars 2018 pour affecter des liquidités pour la mise en oeuvre de la planification stratégique pour l'axe «Se faire connaître».

L'organisme ne peut utiliser les montants du placement réservé à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**19. Instruments financiers****Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**20. Engagement contractuel**

L'organisme est locataire d'un immeuble en vertu d'un bail venant à échéance en mai 2025. Les versements mensuels du loyer sont au montant de 7 847\$ (coût et les taxes applicables incluses). Les loyers minimums futurs totalisent 666 996\$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices.

2019	94 164 \$
2020	94 164
2021	94 164
2022	94 164
2023	94 164
Autres	<u>196 176</u>
	<u>666 996 \$</u>

**21. Dépendance économique**

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu à 54% des produits totaux.

**22. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2018.